

Écho du Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne

Le Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne s'est réuni le mardi 18 octobre 2016 et a traité les sujets suivants :

– **Suivi budgétaire et décision modificative :** Le Maire a commenté les évolutions budgétaires de la section de fonctionnement. Il a proposé des ajustements dans les grands postes de dépenses et de recettes afin de pouvoir régler nos charges jusqu'à la fin de l'année. Les charges à caractère général ont été augmentées de 11 996 euros afin de couvrir des dépenses supplémentaires sur l'achat de petits équipements, sur l'entretien des bâtiments communaux et sur les primes assurances. La ligne charges de personnel est dotée de 16 900 euros en plus. Les autres postes de dépenses prévisionnels sont augmentés de 310 euros. Pour équilibrer ces évolutions des charges, les dépenses imprévues sont diminuées de 9 739 euros et le virement à la section d'investissement est réduit de 2 000 euros. Au niveau des recettes de fonctionnement prévisionnelles, le poste atténuation de charges est augmenté de 4 940 euros et le poste de dotations et participations de 16 079 euros. Ces recettes sous évaluées au budget prévisionnel concernent essentiellement l'ajustement des reversements de la commune de Montagne sur le fonctionnement du RPI. La décision modificative a été votée à l'unanimité avec une augmentation des dépenses de fonctionnement prévisionnelles de 17 467 euros compensées par des recettes de fonctionnement prévisionnelles de 17 467 euros.

Au niveau de la section d'investissement, le Maire a proposé d'augmenter les dépenses de 16 700 euros afin de financer des nouvelles immobilisations corporelles et en cours. Dans ces projets d'investissements, on retrouve notamment une étude sur un projet d'extension du réseau d'assainissement collectif et des travaux de voirie. Pour équilibrer ces nouvelles dépenses d'investissement, le Maire a proposé d'augmenter les recettes d'investissement de 16 700 euros. Ces nouvelles recettes émaneront d'un nouvel emprunt bancaire.

La décision modificative a été votée à l'unanimité avec une augmentation des dépenses d'investissement prévisionnelles de 16 700 euros compensées par des recettes d'investissement prévisionnelles de 16 700 euros.

Le Maire a exposé les propositions des trois banques consultées pour un emprunt de 30 000 euros sur 15 ans. Ce financement est lié aux travaux de voirie 2016 dont le coût s'élève à 52 932 euros. Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de choisir la proposition du Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes pour un emprunt de 30 000 euros sur 15 ans au taux de 1,09 % à échéance semestrielle.

Le Maire a évoqué les soucis de trésorerie rencontrés actuellement et a proposé de revoir la convention avec Montagne sur le fractionnement au trimestre des reversements des frais de fonctionnements du RPI. Le Conseil Municipal a validé cette proposition.

– **Extension du réseau d'assainissement :** Robert Pinet a missionné un cabinet d'étude pour travailler sur un projet d'agrandissement du réseau d'assainissement communal en direction du cimetière. Le Conseil Municipal a donné son accord pour effectuer les études nécessaires à ce projet et pour déposer des demandes des subventions auprès notamment du Département et à l'Agence de l'eau RMC.

– **PLU et PLUI :** Le Maire a informé le Conseil Municipal sur l'avancement des procédures juridiques en cours envers le PLU de St Bonnet de Chavagne. Le recours de La Préfecture sera examiné dans les prochains jours au Tribunal Administratif.

Le Maire a exposé l'évolution du PLU communal en PLU Intercommunal. Des échanges au sein du Conseil Municipal ont abordé les atouts et contraintes de ce changement. Après un débat serein et constructif, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité favorablement pour le passage du PLU communal au PLU Intercommunal.

– **Avenir du Presbytère :** Le Maire a lancé une réflexion sur l'avenir du Presbytère. Ce

bâtiment inoccupé se dégrade de jour en jour. Le Conseil Municipal a échangé sur son avenir. Dans les pistes qui ont émergées du débat, la mise en vente du bâtiment a été évoquée. Le choix sur la destinée de ce bâtiment communal sera décidé lors de prochains Conseils Municipaux.

– **Demande de subventions :** Le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité favorablement pour déposer deux demandes de subventions au Conseil Départemental.

Une étude sur l'acoustique de la salle des fêtes a été réalisée et des solutions sont proposées. Des devis ont été sollicités auprès d'entreprises spécialisées dans ce domaine. Deux sociétés ont répondu et les devis s'élèvent à environ 42 000 euros. La première demande de subvention concernera ce projet.

L'autre demande de subvention sera effectuée sur l'aménagement des abords du cimetière. La dépense estimée serait d'environ 30 000 euros.

– **Divers :** Robert Pinet a rencontré le nouveau inspecteur d'académie du secteur de St Marcellin pour échanger sur le fonctionnement de l'école. Les échanges ont notamment porté sur les équipements informatiques et sur la possibilité de bénéficier de 50% de subvention jusqu'à 8 000 euros de plafond sur des investissements informatiques pour les classes de Cours Moyens 1 et 2. Une réflexion sera conduite au sein du RPI.

Le Conseil Municipal a délibéré favorablement pour la poursuite de la dématérialisation des documents administratifs communaux.

Le Conseil Municipal a pris connaissance et a approuvé le rapport sur les prix et la qualité du service d'assainissement communal.

Le Conseil Municipal a délibéré favorablement sur le projet de renforcement du réseau électrique des quartiers des Carrets et Grande Grange. Un nouveau transformateur sera installé. Le coût de ces travaux est financé en totalité par le SEDI.

Le repas des aînés de la commune se déroulera le vendredi 2 décembre 2016. Le Conseil Municipal a retenu le Traiteur Roustan de St Lattier pour confectionner et servir le repas.